Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le
ID : 017-211704150-20210401-2021_27AFFECT-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1ER AVRIL 2021

Délibération
FINANCES/JG

2021 – 27. AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES SITE SAINT-LOUIS ET GOLF

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 32
DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAI Ammar, TORCHUT Véronique, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, EHLINGER François, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, CAMBON Véronique, BUFFET Martine, DAVIET Laurent, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, DIETZ Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, BETIZEAU Florence, ROUSSAUD Barbara.

Excusés ayant donné pouvoir : 2
CATROU Rémy à BETIZEAU Florence, DELCROIX Charles à TOUSSAINT Charlotte.

Absente excusée : 1
VIOLLET Céline.

Secrétaire de séance : CHANTOURY Laurent

Date de la convocation : 26 mars 2021

Date d'affichage : 12 AVR. 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu les Instructions Budgétaires et Comptables M14 et M4,

Vu la délibération n°2021-26 du 1er avril 2021, relative à l'approbation des comptes administratifs 2020 du Budget Principal et des Budgets Annexes « Golf » et « Site Saint-Louis »,

Considérant qu'à l'issue de l'exercice budgétaire, il appartient à l'assemblée délibérante de décider de l'affectation du résultat d'exploitation du Budget Principal et des budgets annexes,

Considérant les résultats constatés aux Comptes Administratifs de l'exercice 2020 et résumés dans les tableaux joints,

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi18 mars 2021,

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le
ID : 017-211704150-20210401-2021_27AFFECT-DE

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur les affectations des résultats pour le BUDGET PRINCIPAL telles que détaillées dans les tableaux joints à la présente délibération.

Résultat exercice 2020 et affectation BUDGET PRINCIPAL
M14

Fonctionnement	2020
Dépenses mandatées	31 488 116,79
Recettes réalisées (dont les cessions immo.)	34 312 939,17
Résultat de fonctionnement N	**2 824 822,38**
Résultat N-1 (reporté)	3 942 405,19
Excédent TOTAL de fonctionnement cumulé (A)	**6 767 227,57**

Investissement	2020
Dépenses mandatées	10 486 405,24
Recettes réalisées	8 460 810,69
Solde d'investissement N	**-2 025 594,55**
Solde d'investissement N-1 (reporté)	-88 150,11
Solde TOTAL exécution investissement (B)	**-2 113 744,66**

Fond de roulement fin exercice = (A) + (B)	4 653 482,91

Restes à réaliser (investissement)	2020
Dépenses	1 270 476,75
Recettes	2 050 000,00
Solde RAR (C)	779 523,25
Solde net investissement (besoin de financement) (D)=(B)+(C)	**-1 334 221,41**

Résultat de clôture	5 433 006,16

Affectation du résultat	2020 vers 2021
Résultat de fonctionnement à affecter (A)	6 767 227,57
Affectation en réserve (compte 1068) (-D)	**3 334 221,41**
Affectation en report de fonctionnement (compte 002)	**3 433 006,16**
Report d'investissement (compte 001) (B)	**-2 113 744,66**

Surplus d'affectation au 1068 2 000 000,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 33
Contre l'adoption : 0
Abstention : 1 (BENCHIMOL-LAURIBE Renée)
Ne prend pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le
ID : 017-211704150-20210401-2021_27AFFECT-DE

- Sur les affectations des résultats pour le BUDGET annexe SITE SAINT-LOUIS telles que détaillées dans les tableaux joints à la présente délibération.

Résultat exercice 2020 et affectation BUDGET SITE SAINT LOUIS
M14

Fonctionnement	2020
Dépenses mandatées	6 318 687,07
Recettes réalisées	6 318 687,07
Résultat de fonctionnement N	**0,00**
Résultat N-1 (reporté)	607 197,19
Excédent de fonctionnement cumulé (A)	**607 197,19**

Investissement	2020
Dépenses mandatées	7 368 369,71
Recettes réalisées	7 260 997,58
Solde d'investissement N	**-107 372,13**
Solde d'investissement N-1 (reporté)	540,83
Solde exécution investissement (B)	**-106 831,30**

Fond de roulement fin exercice	500 365,89

Restes à réaliser (investissement)	2020
Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde RAR (C)	0,00
Solde net investissement (besoin de financement) (D)=(B)+(C)	**-106 831,30**

Résultat de clôture	500 365,89

Affectation du résultat	2020 vers 2021
Résultat de fonctionnement à affecter (A)	607 197,19
Affectation en réserve (compte 1068) (-D)	**0,00**
Affectation en report de fonctionnement (compte 002)	**607 197,19**
Report d'investissement (compte 001) (B)	**-106 831,30**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 33
Contre l'adoption : 0
Abstention : 1 (BENCHIMOL-LAURIBE Renée)
Ne prend pas part au vote : 0

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le
ID : 017-211704150-20210401-2021_27AFFECT-DE

- Sur les affectations des résultats pour le BUDGET annexe GOLF telles que détaillées dans les tableaux joints à la présente délibération.

Résultat exercice 2020 et affectation BUDGET GOLF
M4

Fonctionnement	2020
Dépenses mandatées	584 923,96
Recettes réalisées	584 923,96
Résultat de fonctionnement N	**0,00**
Résultat N-1 (reporté)	41 508,06
Excédent de fonctionnement cumulé (A)	**41 508,06**

Investissement	2020
Dépenses mandatées	94 828,65
Recettes réalisées	243 447,62
Solde d'investissement N	**148 618,97**
Solde d'investissement N-1 (reporté)	-79 181,02
Solde exécution investissement (B)	**69 437,95**

Fond de roulement fin exercice	**110 946,01**

Restes à réaliser (investissement)	2020
Dépenses	12 451,89
Recettes	0,00
Solde RAR (C)	-12 451,89
Solde net investissement (besoin de financement) (D)=(B)+(C)	**56 986,06**

Résultat de clôture	**98 494,12**

Affectation du résultat	2020 vers 2021
Résultat de fonctionnement à affecter (A)	41 508,06
Affectation en réserve (compte 1068) (-D)	**0,00**
Affectation en report de fonctionnement (compte 002)	**41 508,06**
Report d'investissement (compte 001) (B)	**69 437,95**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 33
Contre l'adoption : 0
Abstention : 1 (BENCHIMOL-LAURIBE Renée)
Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.